Dégradations/RER: 6 mineurs arrêtés

16/06/2010 à 18h14

Six mineurs, âgés de 13 à 16 ans, ont été interpellés récemment pour des dégradations de plusieurs dizaines de banquettes dans les RER C pour un préjudice de 249.000 euros.

Le 5 mai, la SNCF avait déposé plainte à la suite de dégradations commises dans des wagons du RER C où 17 banquettes avaient été démontées puis jetées sur les voies ou les bas côtés de la partie sud de cette ligne de RER francilien.

Au cours de leurs investigations, les enquêteurs de la police régionale des transports ont recensé une centaine de banquettes dégradées, depuis novembre 2009, principalement entre les gares d'Igny et de Versailles Chantiers, le préjudice total s'élevant à 249.000 euros.

Le Figaro

(Merci à Tr)